COMITE DEPARTEMENTAL d'ATHLETISME
des ALPES-MARITIMES
Parc des Sports Charles Ehrmann
155 Boulevard du Mercantour
06200 NICE
Tél. : 04 93 71 86 05
cd06.athle@gmail.com
http://cd06.athle.com/

COMITE DIRECTEUR
Procès-verbal de la réunion du 7 février 2016

Parc des Sports Charles Ehrmann (Salle de Presse) – Nice

Les convocations, ont été envoyées par mails et par courrier à tous les membres du Comité Directeur élus.

Présidence **: Ivan COSTE-MANIERE**

Membres présents **: Michel BANT, Jean-Charles CERANI, Lysiane CHANUT, Jacky CHARPENTIER, Laurence DELAIRE COSTE MANIERE, Annie FALC'HUN, Mégane FELT, Pierre FELT, André FERRETTI, Lydie FERRETTI, Max KRAUTH, Michel MASSEGLIA, Jean-Claude PIJAROWSKI, Mario PINTUS, Corinne ROUSSEAUX, Gérard ROVERA Christian TEUMA, et Chantal VAUDIVINIT**

Membres excusé(e)s **: Martial AUDOT et Joëlle MARCHI**

Assiste **: Maxence VAUDELIN (Agent de Développement Sportif)**

Début de la réunion à 19H15

1. Mot du Président (Ivan COSTE-MANIERE)

1.1 Fonctionnement du CNDS

La modernisation de cette institution qui a suivi historiquement le FNDS, se trouve à un nouveau carrefour où le mouvement sportif (CNOSF et ses services déconcentrés) subit de plein fouet l'apparition des politiques en nombre plus importants que l'ancienne parité Ministère des Sports et mouvement sportif, et ce sur tous les étages de la décentralisation (région et département).

La conséquence immédiate est la perte de pouvoir des acteurs de terrain qui connaissent les besoins en tous genres, et qui jusqu'alors pouvaient bénéficier de "l'aumône" annuelle accordée.

Rappelons à toutes fins utiles que l'origine des fonds provient de la Française des Jeux, ponctionnée d'un montant de 2.8% sur les jeux de hasard.

Ce qui malgré tout, représente des sommes non négligeables sur le plan national, mais après la mise en place de l'arborescence territoriale se résume à une "peau de chagrin" pour tous les responsables associatifs.
Celle-ci bien que faible eu égard aux frais rencontrés par les associations, permet aux dirigeants des associations de pallier l'absence de partenaires privés peu enclins à "sponsoriser" des petites structures d'une part, et parce que les grands clubs professionnels sont plus à même d'accaparer les quelques rares sociétés qui jouent le jeu.

En région PACA et surtout dans le département maralpin, le potentiel économique industriel est très faible, hormis le tourisme, ce qui ne permet pas de compenser les sommes modiques versées par le CNDS.
Ainsi de nombreux clubs cessent leurs actions y compris dans d'autres disciplines sportives, après avoir été confrontés à des découverts bancaires, tout en gérant au mieux leur structure. Pourtant le rôle social joué par les associations en termes de prévention de la violence, de l'aide à la formation civique, ou tout simplement pour remplacer la famille absente en renouant des relations affectives avec une jeunesse en perte de repères, devrait être au centre des préoccupations des politiques.
Ainsi tous les clubs se trouvent confrontés à un paradoxe, qui se décline en une politique d'achat de la paix sociale en finançant des projets qui n'ont plus rien à voir avec les objectifs de toute association sportive : ***produire de la performance, et fidéliser les jeunes*** pour qu'ils accèdent au plus haut niveau national, afin d'alimenter les équipes de France.

Pour clore cette analyse sur le CNDS, il faut rappeler aussi que la promotion de Paris 2024 est devenue, cette année, l'unique préoccupation des politiques, et du mouvement sportif (au niveau national plus particulièrement), et engendre donc une ponction non négligeable pour la partie marketing. Ce qui se conçoit face au "rouleau compresseur" des autres villes concurrentes prêtes à tout, avec l'aide des leurs états respectifs pour obtenir les Jeux d'été.

Mais nous en payons les conséquences, avec une diminution drastique dès cette année par les faibles sommes versées, alors que la dématérialisation des dossiers n'a rien enlevé du côté chronophage de leur conception. Les responsables de clubs (bureau) en tireront les conclusions quant à la pérennité de présenter cette année une demande, et il leur est demandé de bien suivre les nouvelles modalités mises en place cette année.

1.2 Fonctionnement des CROS et des CDOS

Voir le document annexe issu des IVème Assises des CDOS, CROS et CTOS qui se sont déroulées les 20 et 21 janvier 2017 à Montpellier.

1.3 DRJS CS PACA

Jean-Jacques COIPLET a été nommé Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse, des Sports, de de la Cohésion Sociale (DRJS CS) le 1er novembre 2016.
Auparavant en poste en Corse en tant que Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé (ARS), il a heureusement une vision de la région PACA puisqu'il y officia précédemment dans des fonctions identiques. Nous souhaitons tout particulièrement le développement de nos actions "Sport Santé" avec la chance d'avoir notre Fédération de tutelle en "pôle position" au niveau européen dans ce registre.

Nous sommes certains que ce nouveau décideur saura s'entourer de personnels administratifs compétents pour piloter tous les grands dossiers dont il a la charge, à commencer par le CNDS qui nous intéresse à plus d'un titre. Nous attendons donc le compte-rendu de la 1ère réunion du CNDS PACA qui s'est déroulée le 9 février à Marseille. Qu'il nous soit permis de souhaiter un vif succès à CARTIAUX, son prédécesseur appelé sous d'autres contrées, ainsi donc qu'à COIPLET lui-même dans leurs nouvelles fonctions.

2. Intervention Maxence VAUDELIN (Agent de développement sportif)

2.1 *Etat des licences départementales au 31 janvier*

Les tableaux ci-joints nous donnent un aperçu de la qualité de l'adhésion dans nos clubs maralpins.
Avec 2,98% d'augmentation par rapport au 31 janvier de l'année précédente, alors qu'au niveau national, la progression n'est "que de 2,05%". Les féminines pointent au-dessus avec +5,11%, et surtout en JU avec un chiffre de +20,69%. A noter que cette catégorie sur le plan sociétal pose habituellement des problèmes. Nous pouvons également noter la hausse importante des effectifs EAM avec +20,90%.

Vous pourrez vous faire une idée plus précise de la santé des différents clubs du département, en sachant qu'une analyse plus pertinente sur les causes des variations par sexe, par catégorie constitue la donne essentielle du fonctionnement des structures associatives, et par conséquent du CD 06, grâce à cette synthèse.

Aussi, plusieurs commissions élues vont se pencher sur ce problème afin de le rendre plus intelligible pour chacun d'entre nous, et d'en tirer les conclusions qui s'imposent en matière du type de licences à délivrer.

2.2 Compétitions organisées

2.2.1 Championnats Départementaux de Cross-country à OPIO (dimanche 18 décembre 2016)

Après leur réalisation sur le territoire de cette commune, les compétiteurs et l'encadrement des clubs ont loué la qualité de l'organisation, qui sera reconduite sur le même site lors de l'édition 2018. Avec plus de 1.000 participants sans compter de nombreux spectateurs et accompagnants, cette édition sera un exemple à suivre et à développer, lors des éditions futures.

L'absence de véhicules sur le site, et une unique entrée pour le public ont permis de sécuriser au maximum l'événement dont le cahier des charges est apprécié sous le regard bienveillant de la Préfecture, du Conseil Départemental et de la Ville hôtesse.

André FERRETTI évoque l'éventualité d'organiser les prochains cross PACA 2018, si toutefois la CSO régionale entérinait ce projet. En filagramme se dessineraient aussi les France de Cross pour une édition à venir au cours des prochaines années, en espérant que les conditions logistiques autres que sportives, permettent la réalisation de telles manifestations d'envergure.

Enfin, les aides matérielles et humaines apportées par la municipalité sont loin d'être négligeables et leur pérennité quels que soient les niveaux de compétitions futures, doivent être consolidées dans le contexte économique actuel de l'organisation de manifestations de courses hors stade.

2.2.2 Autres compétitions en salle et en extérieur

L'ensemble des résultats est visible sur le site fédéral grâce à Logica et SI-FFA. De même la dernière Newsletter du Comité reprend l'ensemble de ces manifestations en rappelant les podiums, agrémentées des photos des récipiendaires. En raison de sa réception par tous les licenciés du département, elle permet aussi aux jeunes licencié(e)s de se revoir aussi sur Facebook, et pour la première fois dans l'histoire du Comité de communiquer avec la totalité des acteurs, et non pas uniquement avec leurs dirigeants.

2.2.2.1 *Meeting CJESV en salle* (7 janvier à Nice)

Ce premier meeting en salle de l'année a connu une forte influence, quasiment 150 courses ont été courues, sans oublier les concours de sauts et de lancer de poids qui eux aussi ont été bien fournis en nombre de participants et en qualité de performances. En effet, trois records départementaux ont été établis : Benjamin MERCIER en Hauteur CAM avec une performance de 2m01 et Estelle KATENDE au Poids (4kg) JUF et ESF avec une performance de 13m48. Et il est important de rappeler que cette compétition fut le support des Championnats académiques FFSU en salle.

2.2.2.2 *Championnats Départementaux de Triathlon BM en salle* (14 janvier à Nice)

Avec pas moins de 250 benjamins et minimes présents, ces Championnats Départementaux de Triathlon BM en salle ont été l'un des temps forts de l'hiver. La journée Triathlon BM en salle du 26 novembre dernier qui fut également organisée par le Comité a été reprise puisqu'elle permet un déroulement harmonieux de l'enchainement des épreuves avec un nombre important de participants, et sans connaitre de retard par rapport aux horaires prévus.

2.2.2.3 *Animation EA PO salle en matinée* (28 janvier à Nice)

Prêt de 300 jeunes ont participé à l'animation en salle qui fut la seule de la période hivernale. Cette forte participation, en y ajoutant le public présent à l'occasion, suggère aux organisateurs (Asptt Nice, le Cavigal Nice Sports et le Comité) à séparer les EA et le PO sur deux journées distinctes dès l'année prochaine.
Enfin, il est bon de rappeler aux clubs que les lieux de pratiques, à l'image de la halle du PSCE, doivent être rendus propres à l'issue de leur utilisation, ce que nous n'avons pas observé le 28 janvier. Donc, nous comptons sur vous – les responsables de clubs – afin d'inculquer et de veillez au respect des règles de civisme et de vie en société aux jeunes qui sont sous votre autorité.

2.2.2.4 *Meeting Triathlon hivernal BE en salle (29 janvier à Nice)*

Initialement d'obédience régionale, cette compétition a été récupérée au tout dernier moment par le Comité (commission Jeunes) pour ne pas pénaliser cette tranche d'âge qui n'aura plus d'épreuves pendant un certain temps.

2.2.2.5 Championnats Régionaux de Lancers Longs (5 février à Nice)

La CSO régionale qui a du mal à trouver ses marques depuis la création de la Ligue PACA a délégué au CD 06, et au NCAA l'organisation de cette manifestation. Elle restera dans les annales en raison des conditions climatiques déplorables ce jour, et aura au moins permis de faire le point sur les derniers ajustements techniques en matière d'installations (exemple de la bande de roulement absente pour les volets de la cage, parfaitement signalée par le JAF de ce jour Claude MONOT).

2.2.2.6 *Championnats Triathlon MI en salle (11 février à Nice)*

Malgré la date des vacances scolaires qui n'a pas permis d'accueillir autant d'athlètes que prévu (mais le calendrier n'est pas élastique), la diminution numérique nous a permis de réaliser un sans-faute.

2.3 Compétition à venir

La saison hivernale se terminera en apothéose avec les Championnats Régionaux individuels MI en salle ainsi que les Lancers longs.
Nous espérons que celle dernière manifestation sera à l'image des Régionaux de Triathlon MI du 11 février, au cours de laquelle nous devrions accueillir plus de provençaux cette fois-ci.

3. Le fonctionnement de la ligue PACA

Il nous faut clarifier quelques points de mise en place avec nos " amis provençaux mistraliens", et cela s'explique par la jeunesse de la nouvelle entité. On pourrait le résumer en quelques mots sous cette forme interrogative :

Qui fait quoi, où, quand, comment ?

De grands clubs structurés et possédant de nombreux officiels fédéraux et régionaux sont appelés à prendre en main les manifestations, comme cela se passe d'ailleurs en Alsace-Lorraine.
Dans le 06, seul le NCAA semble répondre à un cahier des charges drastique pour respecter d'une part les exigences de la logistique d'organisation, et pour valider des performances en cas de record régionaux ou nationaux d'autre part.

L'autre point fondamental concerne l'autorité de tutelle que nous respectons, puisqu'il faut que cette nouvelle Ligue tire des enseignements sur la gestion de 6 départements aux configurations géographiques toutes particulières. Mais si la COT Régionale décide de la composition du jury pour un département qu'elle ne connaît pas et encore moins ses officiels, il faudra plus de souplesse pour que ce soit la COT départementale qui en fasse la proposition avant d'être avalisée par la COT régionale.
Le défraiement des officiels qui existe en Provence et non pas dans le 06, implique une réciprocité équitable dans le cas de la prise en charge d'une manifestation régionale, car cet hiver le CD 06 a déjà "récupéré" 2 manifestations régionales au dernier moment. Mario Pintus, notre Président de la COT départementale a carte blanche sur ce registre.

4. Homologation des nouvelles installations du PSCE

Jean-Marc MICHAUD et ses collaborateurs ont passé une journée entière le 15 décembre dernier pour vérifier la conformité des nouvelles installations (piste de 250m et ateliers co-annexes : longueur, triple, et perche) qui remplacent depuis début juin dernier celles détruites pour la construction du terminal de la ligne 2 du Tram (maintenance des rames partie nord et parking de 690 places côté sud du complexe sportif).

Cela nous a permis de constater quelques malfaçons à corriger par rapport aux exigences de l'IAAF (secteurs de chute trop proches du grillage de la séparation avec le service de maintenance entre autres).
L'aire de lancers collective a d'ailleurs surpris les spécialistes par la superficie d'évolution, et l'originalité de sa disposition qui font de celle-ci un exemple pour les municipalités désireuses de concevoir des plateaux polyvalents pour un grand nombre (scolaires, universitaires et compétiteurs fédéraux).

Quant à la piste de 250 et les différentes aires de sauts placées de façon originale et fonctionnelle puisqu'entièrement dédiées à l'athlétisme et en aucune façon à d'autres pratiques sportives, cela constitue un lieu idéal pour toutes les compétitions de jeunes jusqu'à la catégorie MI.
Le marquage des lignes des différentes courses de haies sera lui aussi amélioré pour bénéficier du changement de sens, actuellement corde à droite. De même les marques du 250m et des zones de relais du 4X60m seront également établies.
Les personnes désireuses de consulter le rapport d'expertise peuvent en faire la lecture puisqu'il est joint en annexe.
Chapeaux bas à nos techniciens particulièrement impliqués et compétents qui se reconnaitront.

5. Stage Départemental Jeunes au Creps PACA site d'Antibes

Après consultation des responsables des commissions de jeunes de chaque club, Maxence avec la bénédiction de Laurence DELAIRE présidente de la commission jeune a reporté le prochain stage initialement prévu lors des Vacances de Pâques 2017 aux Vacances de Toussaint 2017, car les conditions de réservation drastiques du CREPS PACA site d'Antibes imposent aujourd'hui compte tenu de la hausse des réservations sur le site, de se positionner au moins 1 an à l'avance.

Au vu du succès des trois premières éditions, il est inconcevable d'imaginer l'arrêt de ce processus annuel au cours duquel les échanges riment avec fidélisation au sein de son club, malgré les inévitables et habituels problèmes d'égo ou de compétences supposées distillés par certains entraîneurs peu enclins au partage de connaissances. D'ailleurs ces derniers ne participent pas à ces échanges et souffrent parfois d'une absence de qualification attestée par des diplômes fédéraux pourtant particulièrement utiles, associée à un vécu tout aussi peu qualifiant.

Car la finalité de cette rencontre de trois jours consiste à pérenniser l'activité pour ces jeunes afin de les retrouver dans les catégories supérieures et leur permettre d'aller au plus haut niveau personnel.

6. Projet de modification de la part du prix de la licence retenue par le CD (Michel LOURIE)

Vous trouverez en annexe le contenu de ce projet qui permet à tous les clubs du département de bénéficier d'une ristourne non négligeable, si les modalités de prélèvement sont inversées dans certaines catégories.
Il faudra étudier en profondeur les différentes pistes avant de passer à des modèles hasardeux ou mal appréhendés.

Résumé :

Actuellement les prélèvements de la Ligue PACA et du Comité 06 sur les licences Athlé Loisirs (Athlé Santé et Athlé Running) sont actuellement plafonnés par la FFA à 4 euros. L'étude de Michel LOURIE consiste à inverser le montant prélèvement sur les licences Athlé Loisirs avec celui des licences Découvertes (BB, EA et PO) et BE-MI, et d'observer les impacts financiers sur la Ligue, le Comité et les Clubs.
Dans le cas d'une inversion des prélèvements actuels (au 29/01/2017, date de l'étude) entre les licences Athlé Loisirs et les licences Découvertes, la Ligue percevait +6.764 euros, le Comité +3.570 euros et les clubs comme par exemple le Nice Côte d'azur Athlétisme +2.257 euros, l'Ac Valbonne +702 euros, l'Espérance Antibes +2.349 ou encore l'Asptt Nice +153 euros.
Edifiant, non ?
Et si l'on inverse les prélèvements actuels (au 29/01/2017, date de l'étude) entre les licences Athlé Loisirs et les licences BM, la Ligue percevait +41.145 euros, le Comité +6.902 euros.
Avec le gain apporté par cette inversion des prélèvements, la Ligue et le Comité auraient la possibilité de financer des actions spécifiques pour les jeunes ou bien de diminuer le montant des prélèvements des licences Athlé Loisirs.
Un tel inversement des prélèvements sur les licences serait donc profitables à la Ligue, au Comité mais surtout aux Clubs et aux familles.

7. La newsletter du Comité

La dernière newsletter (numéro 3) concoctée par Maxence et alimentée par d'autres personnes du bureau commence à être envoyée par vagues de 500 à chacun des licenciés du département. Comme nous le signalions précédemment les jeunes peu enclins à lire des compte-rendus comme celui-ci, préfèrent surfer sur Face book ou lire leurs messages sur leur smartphone. Et le contenu correspond pour une grande partie à leurs attentes, même si certains articles touchent uniquement les adultes.

8. Règlement Intérieur du CD 06 d'Athlétisme

Après l'Assemblée Générale (Ordinaire) qui aura lieu le vendredi 3 mars au Musée du Sport situé dans le complexe de l'Allianz Riviera à Nice, un groupe de travail restreint comprenant les membres de toutes les commissions et des membres cooptés, pourra avancer un certain nombre de propositions qui seront collectées, échangées et analysées.

Ce travail chronophage passe bien entendu par les nouvelles technologies (internet et Skype), afin de ne pas se déplacer sur un lieu unique. Et la mouture finale retenue sera avalisée par le Comité Directeur puis présentée lors d'une prochaine AG. A défaut de mobilisation pour des tâches peu attirantes de cet acabit, le bureau remettra son projet lors de la prochaine réunion du CD.

9. Envoi des Rapports d'Activités des Commissions pour l'opuscule de synthèse de l'AG du 3 mars

La date du 19 février a été fixée pour relecture et mise en forme éventuelles, pour homogénéiser les différentes productions, que ce soit pour l'écrit, comme pour la production PDF.
La dématérialisation systématique appliquée dans le service public et grandement utilisée depuis des années dans le privé doit aussi se concevoir au sein du CD, pour des raisons financières d'une part, et pour un meilleur accès à l'information pour tous.

Fin de la réunion à 22H00

Le Président
Ivan COSTE-MANIERE

Le Secrétaire Général
Michel MASSEGLIA